

## Le Grand Lyon calcule son empreinte écologique

Lyon (Rhône)

Education et vie communale > Système de management

L'empreinte écologique est un outil, élaboré au début des années 90, permettant de mesurer la surface de sol nécessaire pour répondre aux besoins d'une population, à sa consommation de ressources et à l'assimilation de ses déchets. Plus simplement : si un individu représentatif d'une population vivait seul sur une île, quelle devrait être la taille de cette île ? Les besoins en surface peuvent être comparés à la « biocapacité », c'est-à-dire aux ressources que la nature peut offrir sans remettre en cause la pérennité de ses capacités. Le WWF (World Wildlife Fund) estime que la « biocapacité » de la Terre était en 1999 de 1,90 ha par être humain (les besoins des autres espèces ne sont pas pris en compte).

Après les Nations-Unies et le WWF, qui depuis plusieurs années calculent l'empreinte écologique des pays du monde, ce sont aujourd'hui les collectivités locales engagées dans des démarches de développement durable qui s'intéressent à leur tour à cet indicateur synthétique et pédagogique. A la suite du travail réalisé dans plusieurs villes européennes, la Communauté urbaine du Grand Lyon a ainsi décidé l'an dernier de calculer l'empreinte écologique de son territoire.

### \*\*\* Quelques empreintes écologiques... \*\*\*

Empreinte écologique par habitant aux **Etats-Unis** : 9,7 hectares (5 planètes)

Empreinte écologique par habitant en **France** : 5,3 hectares (2,5 planètes)

Empreinte écologique par habitant en **Ethiopie** : 0,46 hectare (0,25 planète)

Empreinte écologique moyenne dans le **monde** : 2,3 hectares (1,2 planète)

L'empreinte écologique de l'humanité est donc supérieure à la capacité de production et d'absorption de la planète !

Empreinte écologique par habitant du **Grand Lyon** : 4,9 hectares (2,5 planètes)

L'empreinte écologique du Grand Lyon de 4,9 ha par habitant c'est-à-dire qu'il faudrait 2,5 planètes pour répondre au besoin de l'humanité si chaque habitant du monde vivait comme un « grand-Lyonnais ». Néanmoins, elle est l'une des plus faibles de celles calculées dans des collectivités en France. Ce résultat est notamment le fait de performances globalement meilleures dans le domaine de la mobilité et du logement en partie grâce à la densité urbaine et aux économies d'échelle qu'elle génère (transports en commun, habitat vertical).

Dans les autres secteurs (alimentation, consommation de biens et services), la Communauté urbaine se situe à peu près dans la moyenne nationale.

L'étude réalisée a déjà permis d'identifier des pistes d'actions susceptibles, dans chaque secteur, de réduire l'empreinte écologique des habitants du territoire, l'empreinte écologique du Grand Lyon restant supérieure au seuil de durabilité mondiale de 1,90 ha/habitant.

Ainsi, le secteur du logement, qui représente 8 % de l'empreinte écologique communautaire, peut progresser par la réhabilitation de l'habitat ancien. Le transport de biens et de personnes représente à lui seul 1/4 de l'empreinte globale du Grand Lyon. Les efforts en matière de transport des personnes doivent de ce fait être poursuivis (politique de transports en commun notamment)...

L'empreinte écologique par habitant démontre l'importance d'une mobilisation collective et individuelle pour un développement durable planétaire. C'est pourquoi, la communauté urbaine du Grand Lyon a décidé de mettre en œuvre un Agenda 21 à l'échelle de son territoire pour réduire son empreinte écologique. De ce fait, cet indicateur devient pour la collectivité un véritable outil d'évaluation et d'aide à la décision.

### **Contacts**

Observatoire de l'environnement du Grand Lyon

Hôtel de communauté

20, rue du Lac – BP 31 03

69399 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 78 63 45 13

<http://www.grandlyon.com>

Sur le site du WWF, il est possible de calculer son empreinte écologique :

[http://www.wwf.fr/empreinte\\_ecologique/index.htm](http://www.wwf.fr/empreinte_ecologique/index.htm)